



QUERCY-SALAISSONS

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100 00 EUROS

av. Pierre-Sernard - 46000 CAHORS - TÉL. 05 65 35 16 67 - FAX : 05 65 23 91 95

Identité du vendeur ou du prestataire

EARL DU MAS DE BESSAC
Cédric BENECH
La Bruyère
46160 CALVIGNAC

FACTURE N° 39

Nom et adresse du client

le galepin

n° TVA intracommunautaire

n° TVA intracommunautaire

Le 13 11 20 23 N° du bon de commande :

OCTOBRE
45 kg pomme de terre 1,20 54,00

TOTAL HT 54,00
TVA 2,97
TOTAL TTC 56,97

Date de règlement : Mode de règlement :
Date de la livraison ou de la prestation : Conditions d'escompte pour paiement anticipé :

Adresse de facturation (si différente) :
En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).

AEMSsofts Version Store-Pos : 8.18R
NF525 : B0026AQf1

MERCI DE VOTRE VISITE
ET A TRES BIENTOT !

N° FACTURE : 0000452545 DU 09/11/2023

MONTANT : 106.31

NIE

QUERCY

57

Date : 09/11/2023

PRIX UNIT.	NET HT	MONTANT NET H.T.	TVA
2.84		14.20	1
8.53		51.18	1
3.55		10.65	1
0.68		0.68	1
1.03		10.30	1
12.09		12.09	2

H.T.	MONTANT T.V.A.	TOTAL A PAYER
5.50	87.01	4.79
20.00	12.09	2.42
	99.10	7.21

CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Selon la loi n° 92.1442 du 31 décembre 1992 le paiement est obligatoire au plus tard à la fin de la période de crédit. Il ne sera pas fait d'escompte pour paiement anticipé. Pénalités pour règlement tardif : 3 fois le taux de l'intérêt légal pour frais de recouvrement : 40 € (article D.441-5 du Code de commerce).

CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi n° 80.335 du 12 mai 1980 nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement complet de la facture. En cas de contestation et pour tout différend concernant l'exécution des livraisons faites ou toute convention, le Tribunal de Commerce de Cahors sera seul compétent. Nos expéditions sont faites aux risques et périls du destinataire.